



Championnat du Monde Scolaire de Triathlon

SÉCURITÉ - STATIONNEMENT - CIRCULATION

La mairie vous informe

Madame, Monsieur,

La Ville de Castelnaudary a le plaisir d'accueillir le Championnat du Monde Scolaire de Triathlon du 3 au 8 juin prochain. C'est un honneur pour notre cité que de succéder à Rio, organisatrice de la précédente édition.

Plus de 120 compétiteurs venus de 13 nations seront présents et vont s'affronter sur deux journées d'épreuves les **mercredi 5 et jeudi 6 juin prochains**.

Cette compétition internationale s'accompagne **de mesures de sécurité, prises sur préconisation de la Préfecture**, afin de veiller au bon déroulement des épreuves et à **la sécurité de ces jeunes athlètes**.

Le stationnement et la circulation seront restreints sur le périmètre des circuits sportifs. Les modalités d'accès et de sortie de ce secteur, définies par arrêté municipal, sont susceptibles **d'impacter vos déplacements**. En effet, **aucun véhicule ne pourra circuler de 13h à 17h dans ce périmètre de sécurité**.

Nous tenons à vous informer en amont de ces mesures afin que vous puissiez anticiper ces différentes restrictions. Cette information est également déployée sur nos supports de communication et nous vous invitons à les consulter régulièrement pour avoir de plus amples informations.

Je vous remercie de votre compréhension et vous prie de nous excuser pour la gêne occasionnée par ces contraintes de sécurité à la hauteur de cet évènement international, dont je suis assuré, que vous comprenez la pertinence.



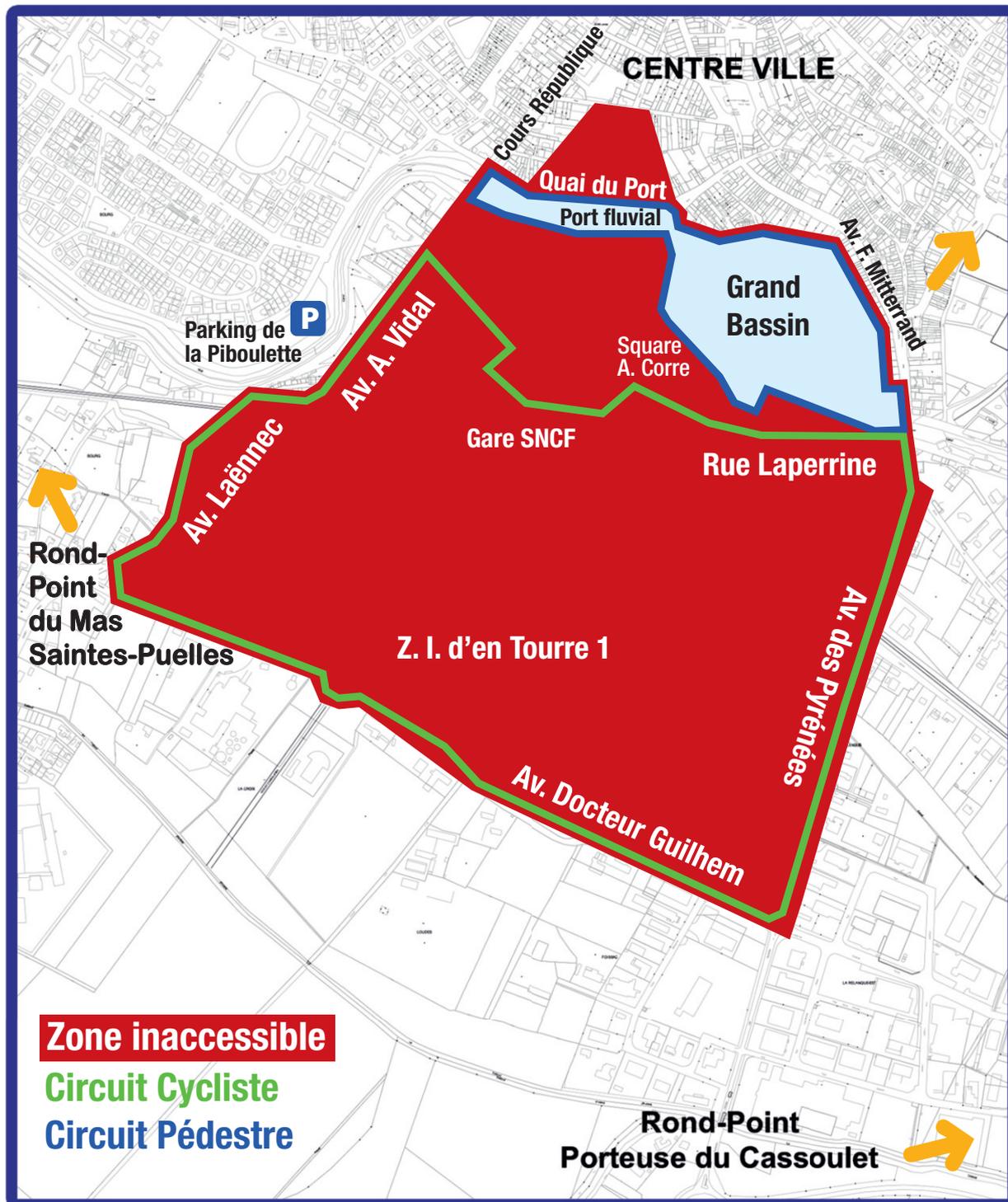
Le Maire, **Patrick Maugard**
Vice-président du Conseil Départemental de l'Aude
Président de l'Association des Maires de l'Aude

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site ou la page Facebook de la ville
www.ville-castelnaudary.fr



Périmètre de sécurité

pour les jours de compétition
les mercredi 5 et jeudi 6 juin de 13h à 17h



→ **Des déviations VL/PL seront mises en place** ←
sur le contournement de la ville.



Pour toute question sur le parcours ou l'organisation,
vous pouvez contacter la Police Municipale au 04 68 94 58 09

Informations pratiques

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Voies impactées le lundi 3 juin à partir de 17h30 par le défilé des Nations

- Georges Pompidou (Avenue)
- République (Cours de la)
- Maréchal Leclerc (Avenue)
- République (Contre-allées du cours de la)



Mesures de sécurité pour les épreuves du mercredi 5 et jeudi 6 juin de 13h à 17h

CIRCULATION - STATIONNEMENT : voies impactées

Le périmètre ainsi que l'ensemble des voies impactées par les mesures de restriction prises durant les épreuves sportives sont détaillés dans l'Arrêté Municipal n°2019-559.

Celui-ci est disponible à l'accueil de la mairie et consultable en ligne sur notre site internet ville-castelnaudary.fr /rubrique triathlon mondial

Nous vous invitons à prendre vos dispositions et à stationner votre véhicule en dehors de ce périmètre (et des voies impactées) la veille ou le matin avant 13h, si vous devez vous déplacer sur ces créneaux horaires.

GARE SNCF : accès restreint

Aucun véhicule ne pourra entrer ou sortir du parking de la gare durant la durée des épreuves. **Les trains concernés sur ces deux demi-journées sont :**

Dans le sens Narbonne - Toulouse

- Train N° 876208 à 13h25
arrêt en gare de Castelnaudary
- Train N° 870624 à 14h56
train au départ de Castelnaudary
- Train N° 870628 à 16h03
arrêt en gare de Castelnaudary

Dans le sens Toulouse - Narbonne

- Train N° 870623 à 14h04
train au terminus de Castelnaudary
- Train N° 870627 à 16h04
arrêt en gare de Castelnaudary
- Train N° 870625 à 16h36
arrêt en gare de Castelnaudary

Stationnement des véhicules conseillé sur le parking de La Piboulette (accès piéton par la passerelle située avenue ARNAUT VIDAL). Nous vous remercions de votre compréhension.

PARKING DE LA PIBOULETTE ACCESSIBLE ET DISPONIBLE

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site ou la page Facebook de la ville

www.ville-castelnaudary.fr





+ Accès secours

Seuls les véhicules de secours, de Gendarmerie, des services de la ville ainsi que les motards sécurisant les circuits de course sont autorisés à accéder au périmètre de sécurité.

P Stationnement - Parking

Tout véhicule stationné dans le périmètre, ou dans les rues impactées par celui-ci, ne pourra en sortir de 13h à 17h les mercredi 5 et jeudi 6 juin.

Nous vous invitons à prendre vos dispositions la veille ou le jour même avant 13h pour stationner votre véhicule en dehors de cette zone.

Le parking de La Piboulette sera à votre disposition pour faciliter le stationnement.

! Déviations de circulation

Pour entrer ou sortir de l'agglomération, des déviations seront mises en place :

rond-point de la Porteuse de Cassoulet, carrefour route de Revel et rond-point du Mas-Saintes-Puelles. Des panneaux indiqueront les itinéraires à suivre et des jalonneurs seront positionnés pour sécuriser les athlètes. La circulation sera rétablie dans les meilleurs délais dès la fin des épreuves sportives.



Pour toute question sur le parcours ou l'organisation,
vous pouvez contacter la Police Municipale au 04 68 94 58 09